

**CHSCTD DU 15 MAI 2020**  
**Avis proposés par la FSU/CGT**

N°	Objet	Avis	Vote
1	Tests	Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne constatent que la situation à Chauvigny où plusieurs cas positifs ont été diagnostiqués parmi les enseignants et dans d'autres écoles de la Vienne où des cas suspects sont apparus semble montrer une circulation active du Covid 19 dans notre département pourtant classé vert. Ils demandent donc qu'un dépistage à grande échelle des cas de covid19 soit mis en œuvre dans les écoles, les services déconcentrés de l'Etat et les EPLE pour tous les personnels et les élèves.	FSU/CGT : Unsa : FO :
2	Gel hydro-alcoolique	Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne constatent que dans beaucoup d'établissements scolaires, le nombre insuffisant de points d'eau ainsi que l'absence de fourniture de gel hydro-alcoolique ne remplissent pas les conditions du protocole sanitaire. Cela met également les personnels en difficulté puisqu'ils ne peuvent se laver les mains autant que nécessaire. Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne demandent que les établissements disposent de gel hydro-alcoolique en quantité suffisante et non pas seulement de savon.  En cas de constatation d'absence de gel hydro-alcoolique en quantité suffisante, les représentant-es des personnels estiment que les conditions ne sont pas réunies pour la réouverture des établissements concernés.	FSU/CGT : Unsa : FO :
3	Masques	Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne demandent que l'approvisionnement en masques soit amélioré, que les masques soient conformes à la réglementation, que tous les personnels puissent en disposer et notamment les AESH qui ont été oubliés dans les premières dotations. Ils demandent également que les directeurs et directrices d'école ainsi que les chef-fes d'établissement n'aient plus à aller chercher les masques dans des points relais : chaque établissement doit être livré directement.	FSU/CGT : Unsa : FO :
4	Nettoyage et désinfection des locaux	Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne demandent que les directeurs et directrices d'école et les chef-fes des établissements et de services puissent connaître les protocoles mis en oeuvre pour la désinfection des locaux et avoir la garantie qu'ils ont été respectés.	FSU/CGT : Unsa : FO :
5	Directeurs d'école	Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne s'alarment de la situation des directeurs et directrices d'école qui ont vu leur charge de travail s'accroître considérablement ces dernières semaines. Pour certains d'entre eux, leur décharge administrative réglementaire n'est même plus assurée. Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne demandent à ce que M. le DASEN laisse toute latitude aux équipes pour l'organisation d'un service pour le maintien de la décharge administrative des directeurs.	FSU/CGT : Unsa : FO :
6	Travail à distance	Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne dénoncent les instructions données par certain-es IEN pour que le travail à distance soit réalisé dans les écoles. Cette demande va à l'encontre des préconisations sanitaires et méconnaît la réalité matérielle de nombreuses petites écoles, notamment en maternelle où locaux et matériel informatique performant manquent. Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne demandent à ce que l'organisation du travail à distance soit laissée au choix des équipes, en privilégiant le	FSU/CGT : Unsa : FO :

		travail à domicile, pour réduire les risques de contamination.	
7	Autorisation de travailler à distance ou autorisation spéciale d'absence (ASA) pour garde-d'enfant	Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne demandent que les personnels, IEN et les chef-fes de service et d'EPLÉ soient bien informé-es du fait que l'ensemble des personnels, qui ne peuvent pas mettre leur enfant à l'école ou qui ne le veulent pas, peuvent bénéficier d'une autorisation de travailler à distance ou bien, si cela n'est pas possible, d'autorisation spéciale d'absence (ASA).	FSU/CGT : Unsa : FO :
8	Attestation de non scolarisation de l'enfant	Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne constatent que des parents demandent aux directeurs et directrices d'école une attestation de non-scolarisation de leur enfant pour leur employeur. A ce jour, on ne sait toujours pas qui doit délivrer cette attestation. Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne demandent que soit clairement précisé qui a autorité à délivrer cette attestation. Lorsque cela sera établi, ils demandent également à ce qu'un formulaire type soit fourni.	FSU/CGT : Unsa : FO :
9	Articulation présentiel et distanciel	Les représentant-es des personnels au CHSCT de la Vienne constatent que de très nombreux enseignant-es vont avoir la double mission d'assurer à la fois du présentiel et du travail à distance. Cette organisation va à l'encontre des annonces du gouvernement, réaffirmées par Mme la Rectrice. Ils demandent donc à l'administration de communiquer clairement et rapidement par écrit les modalités et les organisations retenues pour que ce principe soit appliqué.	FSU/CGT : Unsa : FO :